



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 15 AVRIL 2026 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Nombre de conseillers :

en exercice : 58

présents : 49

absents représentés : 9

absents excusés :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 15 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 9 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de M. Régis GELEZ.

Présents :

M. Pierre FROUSTEY, Mme Frédérique CHARPENEL, M. Jean-Claude DAULOUEDE, M. Pierre LAFFITTE, M. Louis GALDOS, M. Jean-François MONET, M. Sylvie DE ARTECHE, M. Philippe SARDELUC, M. Pierre PECASTAINGS, M. Francis BETBEDER, M. Dominique DUHIEU, M. Bertrand DESCLAUX, M. Éric LARROQUETTE, M. Alexandre LAPEGUE, M. Alain SOUMAT, M. Jérôme PETITJEAN, M. Régis GELEZ, Mme Emmanuelle BRESSOUD, Mme Valérie CASTAING-TONNEAU, Mme Nathalie DARDY, M. Régis DUBUS, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL, M. Damien NICOLAS, M. Olivier PEANNE, Mme Kelly PERON, M. Mickael WALLYN, M. OLIVIER BEGUÉ, Mme Evelyne BOUCLEY, M. Étienne CARRERE, Mme Stéphanie CHESSOUX, M. Antoine COELHO, M. Thierry DUCRET-DESBIEY, Mme Christelle FERRANDIS, Mme Céline FOURNIER, Mme Jean-Franck GELIBERT, Mme Laeticia GIBARU, M. Dominique GRAIRE, Mme Cindy HERVE, Mme Ludivine LABEYRIE, M. Christian LAJUS, Mme Wendy LAMOTTE, M. Frédéric LARRIEU, Mme Mélyssa LELONG, M. David LYS, M. Philippe MAGIEU, Mme Sarah PITOT, Mme Sandrine QUIGNARD, M. Philippe SAINT-MARTIN, Mme Julia SASSI-CZERNIEJEWSKI.

Absents représentés :

M. Mathieu DIRIBERRY donne procuration à M. Régis DUBUS, Mme Séverine DUCAMP donne procuration à M. Pierre LAFFITTE, M. Quentin BENCHETRIT donne procuration à M. Régis GELEZ, Mme Christelle DUBOS donne procuration à Mme Stéphanie CHESSOUX, M. David LALANNE donne procuration à Mme Nathalie DARDY, Mme Marie-Christine LANZUTTI donne procuration à M. Mickael WALLYN, M. Cédric LARRIEU donne procuration à M. Jérôme PETITJEAN, Mme ANNE MATTER donne procuration à M. OLIVIER BEGUÉ, Mme Lisa SARRADE donne procuration à M. Alain SOUMAT.

Absents excusés : .

Secrétaire de séance : Mme Nathalie DARDY.



OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Désignation des représentants de MACS au sein des instances des 17 syndicats mixtes

Rapporteur : Monsieur le Président, Régis GELEZ

La Communauté de Communes Marenne Adour Côte-Sud exerce ses politiques publiques en partenariat avec dix-sept syndicats mixtes.

Pour faire suite au renouvellement général 2026, le conseil communautaire renouvelé est invité à procéder à la désignation de ses représentants au sein des instances représentatives des syndicats mixtes auxquels MACS adhère.

1. Syndicats mixtes fermés

Un syndicat mixte est dit fermé lorsqu'il se compose exclusivement de communes et d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), ou uniquement d'EPCI.

Dans le cadre des syndicats de communes et des syndicats mixtes « fermés » (articles L. 5711-1 et suivants du CGCT), l'élection des représentants des collectivités s'opère au scrutin secret uninominal majoritaire à trois tours, conformément à l'article L. 5211-7 du CGCT.

Ce même article prévoit que l'assemblée délibérante peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret pour les nominations des délégués.

En application de l'article L. 5711-1 du CGCT, les délégués au syndicat mixte fermé peuvent être choisis parmi les membres du conseil communautaire ou parmi tout conseiller municipal des communes membres.

2. Syndicats mixtes ouverts

Les syndicats mixtes ouverts sont des établissements publics associant des collectivités territoriales, leurs groupements et d'autres personnes morales de droit public (art. L 5721-1 du CGCT).

L'article L. 5721-2 prévoit que la répartition des sièges au sein du comité syndical entre les collectivités locales et les établissements publics membres du syndicat mixte est fixée par les statuts.

Dans l'hypothèse où les statuts ne prévoient rien, il revient alors à l'organe délibérant de chaque membre de fixer les modalités de désignation de leurs délégués.

Il est donc proposé que les membres des SMO soient élus au scrutin secret, de liste et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat ou aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Toutefois, le conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder aux nominations ou désignations au scrutin secret.

Enfin, l'article L. 5721-2 du CGCT prévoit que pour l'élection des délégués, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

1 : Les syndicats mixtes ouverts :



Sont proposées les candidatures figurant dans le tableau ci-après pour représenter la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud (MACS) au sein des comités des syndicats mixtes ouverts :

Désignation Comité syndical			
Syndicat Mixte ouvert		Délégués titulaires	Délégués suppléants
Syndicat mixte de gestion des milieux naturels	Site du Marais d'Orx	1. FABRE Philippe	1. CHESSOUX Stéphanie
		2. DESCLAUX Bertrand	2. BAYENS Clément
	Site de l'Étang Noir	1. VILLENAVE Fabien	1. PARAILLOUS Thibaut
		2. PECASTAINGS Pierre	2. HONTEBEYRE Alain
Syndicat Mixte du Parc d'Activité Atlantisud		1. GELEZ Régis	1. DUBUS Régis
		2. DIRIBERRY Mathieu	2. DUCAMP Séverine
		3. MONET Jean-François	3. NICOLAS Damien
		4. BETBEDER Francis	4. LARROQUETTE Éric
		5. FROUSTEY Pierre	5. PERON Kelly
		6. GÉLIBERT Jean-Franck	6. CARRERE Etienne
		7. LABEYRIE Ludivine	7. COUTURE Lionel
		8. DE ARTECHE Sylvie	8. COELHO Antoine
		9. SAINT-MARTIN Philippe	9. LYS David
Syndicat Mixte Landes Océanes		1. LYS David	1. SAINT-MARTIN Philippe
		2. LAJUS Christian	2. DAULOUEDE Jean-Claude
		3. FROUSTEY Pierre	3. PERRON Kelly
		4. GALDOS Louis	4. MONET Jean-François



Syndicat mixte Géolandes	1. SCHNEIDER Philippe	1. BARUSCO Paul
	2. TORO Lucie	2. BOUYRIE Florence
	3. DAULOUÈDE Jean-Claude	3. VILLENAVE Fabien
	4. HONTEBEYRIE Alain	4. DUBARRY Clément
	5. QUIGNARD Sandrine	5. DELFOUR Vincent
	6. DULER Jean Michel	6. GRANGE Bénédicte
Syndicat Mixte d'aménagement du Golf de Moliets-Et-Maâ	1. GELEZ Régis	1. SASSI CZERNIEJEWSKI Julia
	2. DIRIBERRY Mathieu	2. SARDELUC Philippe
	3. GALDOS Louis	3. CARRERE Étienne
	4. GRAIRE Dominique	4. SARRADE Lisa
	5. FROUSTEY Pierre	5. DUCRET-DESBIEY Thierry

Désignation Assemblée générale		
Syndicat mixte ouvert	Délégué titulaire	Délégué suppléant
Agence Landaise pour l'Informatique (ALPI)	1. LAPEGUE Alexandre	1. BENCHETRIT Quentin

Syndicat mixte ouvert	Comité de bassin Landes Pyrénées		Comité syndical	
Syndicat mixte de Nouvelle-Aquitaine Mobilités*	Délégué titulaire	Délégué suppléant	Délégué titulaire	Délégué suppléant
	1. DUCRET-DESBIEY Thierry	1. PESCASTAINGS Pierre	1. DUCRET-DESBIEY Thierry	1. PESCASTAINGS Pierre

* Il est possible de nommer les mêmes délégués pour siéger à la fois au Comité syndical et au Comité de Bassin Landes Pyrénées.

Syndicat mixte ouvert	Etablissement public territorial de bassin (EPTB)	Commission locale de l'eau SAGE ADOUR Aval (CLE)
Adour Affluents Aquifères (EPTB 3A, anciennement Institution Adour)	Délégué titulaire	Délégué titulaire
	1. BETBEDER Francis	1. BETBEDER Francis



2. Les syndicats mixtes fermés

Sont proposées les candidatures figurant dans le tableau ci-après pour représenter MACS au sein des comités des syndicats mixtes fermés :

Désignation Comité Syndical		
Syndicat mixte fermé	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères de la Côte Sud des Landes (SITCOM)	1. DUBUS Régis	1. SARDELUC Philippe
	2. MONET Jean-François	2. COELHO Antoine
	3. PAGES Marie-Pierre	3. GERALD Sylvain
	4. CHARBONIER Véronique	4. KONNE Christophe
	5. EL MANAI Jennifer	5. BECUS Denis
	6. JAURY Christine	6. BELESTIN Jean Luc
	7. BÉGUÉ Olivier	7. BAYENS Clément
	8. BENHADJ Belal	8. SOUMAT Alain
	9. WALLYN Mickael	9. FERRANDIS Christelle
	10. LAPEGUE Alexandre	10. SAINT-AUBIN Laurent
	11. PEANNE Olivier	11. DUCRET-DESBIEY Thierry
	12. PECASTAINGS Pierre	12. GELEZ Régis
Syndicat Mixte de Rivières du Marensin et du Born	1. COZZO Nadine	1. BIANCHI Hervé
Syndicat Mixte du Bas Adour Maritime (SMBAM)	1. GENEVOIS Didier	1. DUPRAT Yohan
	2. BETBEDER Francis	2. DUBERTRAND Thierry
	3. LARROQUETTE Eric	3. CAZEAUX Julien
	4. GABARRUS Aurélien	4. ESCUDERO Frédéric



Syndicat Mixte du Pôle Territorial Rural Adour Landes Océanes (PETR)	1. GELEZ Régis	1. GALDOS Louis
	2. BETBEDER Francis	2. FERRANDIS Christelle
	3. SOUMAT Alain	3. SARRADE Lisa
	4. WALLYN Mickaël	4. SAINT-MARTIN Philippe
	5. CHARPENEL Frédérique	5. SARDELUC Philippe
	6. FROUSTEY Pierre	6. PETITJEAN Jérôme
	7. DUHIEU Dominique	7. DUCRET-DESBIEY Thierry

Désignation Comité syndical			
Syndicat mixte fermé	Commune	Délégués titulaires	Délégués suppléants



Syndicat Mixte de Rivières Côte Sud	ANGRESSE	1. CANTIN Joël	1. MANTET Pascale
	AZUR	2. GRANGÉ Bénédicte	2. MILHAU Patrice
	BENESSE-MAREMNE	3. GEMAIN Nicolas	3. WENZINGER Jeanne
	CAPBRETON	4. MILHERES Marc	4. JUAN Julien
	JOSSE	5. GENEVOIS Didier	5. LACAZE Jean-Yves
	LABENNE	6. FABRE Philippe	6. GOYENECHÉ Olivier
	MAGESCQ	7. SOUMAT Alain	7. LAFITTE Pascal
	MESSANGES	8. BOUYRIE Florence	8. TORO Lucie
	MOLIETS	9. COZZO Nadine	9. BIANCHI Hervé
	ORX	10. DESCLAUX Bertrand	10. SALAUN Jessica
	SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE	11. GARAT Damien	11. CAZAUX Julien
	SAINT-JEAN-DE-MARSACQ	12. GABARRUS Aurélien	12. ESCUDERO Frédéric
	SAINT-MARTIN-DE-HINX	13. SUDRET Loïc	13. CARCEL Michel
	SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE	14. LACAVE Alain	14. NATIVEL Patrick
	SAUBION	15. GARCIA Cédric	15. LAUDEBAT Yannick
	SAUBRIGUES	16. PLASSOT-SANSANS Bernard	16. GAYON Jérôme
	SEIGNOSSE	17. HONTEBEYRIE Alain	17. PESCASTAINGS Pierre
	SOORTS-HOSSEGOR	18. GELEZ Philippe	18. FRANCK-GIRARD Hélienne
	SOUSTONS	19. QUIGNARD Sandrine	19. LARRAZET Mélissa
	TOSSE	20. COUTURE Lionnel	20. VILLENAVE Fabien
	VIEUX-BOUCAU-LES-BAINS	21. ESPIL Thomas	21. PAGES Marie-Pierre

Syndicat mixte fermé	Assemblée générale	Comité syndical
-----------------------------	---------------------------	------------------------



	Délégués titulaires	Délégués suppléants	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Syndicat Mixte du Conservatoire des Landes**	1. MAGIEU Philippe	1. BOUCLEY Evelyne	1. MAGIEU Philippe	1. BOUCLEY Evelyne
	2. BRESSOUD Emmanuelle	2. WAGNIART Céline	2. BRESSOUD Emmanuelle	2. WAGNIART Céline
	3. CHARPENEL Frédérique	3. DUCAMP Séverine	3. CHARPENEL Frédérique	3. DUCAMP Séverine
	4. LANZUTTI Marie-Christine	4. SARRADE Lisa	4. LANZUTTI Marie-Christine	4. SARRADE Lisa
	5. FOURNIER Céline	5. PITOT Sarah	5. FOURNIER Céline	5. PITOT Sarah

** Les délégués désignés pour l'assemblée générale siègent également au comité syndical.

Désignation Comité territorial		
Syndicat mixte fermé	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Compétence Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques du SYDEC***	1. LAPEGUE Alexandre	1. PECASTAINGS Pierre
Compétence Mise en Lumière du SYDEC ***	1. LAPEGUE Alexandre	1. CARRERE Etienne

*** Les compétences « Mise en lumière des équipements publics » et « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques » peuvent être représentées par les mêmes délégués.

Désignation Commission paritaire		
Syndicat mixte fermé	Délégué titulaire	Délégué suppléant
Commission Consultative Paritaire du SYDEC	1. LAPEGUE Alexandre	1. CARRERE Etienne

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5711-1 et suivants régissant les syndicats mixtes dits « fermés » et ses articles L. 5721-1 et suivants régissant les syndicats mixtes dits « ouverts » ;

VU les articles L. 2121-21 et L. 2122-7 du code général des collectivités territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral PR/DCPPAT/2024/n° 107 en date du 8 avril 2024 portant modification des statuts de la Communauté de communes ;



VU les délibérations du conseil communautaire en date des 17 décembre 2015, 27 septembre 2016, 2 mai 2017, 6 décembre 2018, 26 novembre 2020, 25 mars 2021, 25 novembre 2021, 28 mars 2024, 24 juin 2025 et 04 février 2026, portant définition et modifications de l'intérêt communautaire des compétences de MACS qui y sont soumises ;

VU les statuts du Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères de la côte Sud des Landes (SITCOM), du Syndicat Mixte du Conservatoire des Landes, du Syndicat Mixte de gestion des Milieux Naturels, du Syndicat Mixte de l'Agence Landaise pour l'Informatique, de l'Etablissement public territorial de Bassin Adour Affluents Aquifères (EPTB 3A, anciennement Institution Adour), du Syndicat mixte de Rivières Côte-Sud, du Syndicat Mixte de Rivières du Marensin et du Born, du Syndicat Mixte du Bas Adour Maritime, du Syndicat Mixte du Parc d'Activité Atlantisud, du Syndicat Mixte du Pôle Territorial Rural Adour Landes Océanes, du Syndicat Mixte du Golf de Moliets-et-Maâ, du SYDEC, du Syndicat Mixte Landes Océanes, et du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités ; du Syndicat mixte Géolandes ;

VU les délibérations du conseil communautaire portant adhésion de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud au Syndicat intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères de la Côte-Sud des Landes (SITCOM) du 14 janvier 2002, au Syndicat mixte de gestion des milieux naturels du 27 février 2003, au Syndicat mixte de l'Agence Landaise pour l'Informatique (ALPI) du 24 novembre 2003, au Syndicat mixte Landes Océanes du 13 juin 2013, au Syndicat mixte du Conservatoire des Landes du 23 mai 2016, au Syndicat mixte du Parc d'activité Atlantisud du 29 novembre 2016, de la compétence infrastructures de recharge pour véhicules électriques du SYDEC du 14 mars 2017, au Syndicat Mixte du Pôle Territorial Rural Adour Landes Océanes (PETR) du 18 octobre 2017, au Syndicat mixte de Nouvelle-Aquitaine Mobilités du 22 mars 2018, de la compétence mise en lumière des équipements publics SYDEC du 28 septembre 2018, au Syndicat Mixte de Rivières Côte Sud du 06 décembre 2018, au Syndicat Mixte de Rivières du Marensin et du Born du 06 décembre 2018, à l'Etablissement public territorial de bassin Adour Affluents Aquifères (EPTB 3A, anciennement Institution Adour) du 06 décembre 2018, au Syndicat Mixte du Bas Adour Maritime (SMBAM) du 05 décembre 2019 ; de la Commission consultative paritaire SYDEC du 16 juillet 2020, au Syndicat mixte d'aménagement du Golf de Moliets-et-Maâ du 28 mars 2024, au Syndicat mixte Géolandes du 04 février 2026 ;

CONSIDÉRANT le renouvellement général des mandats suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026 et la nécessité de désigner les représentants de MACS au sein des instances des 17 syndicats mixtes auxquels la Communauté de communes MACS adhère ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de 57 votants,

DÉCIDE DE :

- conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder aux désignations au scrutin secret,

1. Les syndicats mixtes ouverts :

- désigner, au vu des résultats, les représentants titulaires et suppléants comme suit :

Désignation Comité syndical		
Syndicat Mixte ouvert	Délégués titulaires	Délégués suppléants



Syndicat mixte de gestion des milieux naturels	Site du Marais d'Orx	1. FABRE Philippe	1. CHESSOUX Stéphanie
		2. DESCLAUX Bertrand	2. BAYENS Clément
	Site de l'Étang Noir	1. VILLENAVE Fabien	1. PARAILLOUS Thibaut
		2. PECASTAINGS Pierre	2. HONTEBEYRE Alain
Syndicat Mixte du Parc d'Activité Atlantisud	1. GELEZ Régis	1. DUBUS Régis	
	2. DIRIBERRY Mathieu	2. DUCAMP Séverine	
	3. MONET Jean-François	3. NICOLAS Damien	
	4. BETBEDER Francis	4. LARROQUETTE Éric	
	5. FROUSTEY Pierre	5. PERON Kelly	
	6. GÉLIBERT Jean-Franck	6. CARRERE Etienne	
	7. LABEYRIE Ludivine	7. COUTURE Lionel	
	8. DE ARTECHE Sylvie	8. COELHO Antoine	
	9. SAINT-MARTIN Philippe	9. LYS David	
Syndicat Mixte Landes Océanes	1. LYS David	1. SAINT-MARTIN Philippe	
	2. LAJUS Christian	2. DAULOUEDE Jean-Claude	
	3. FROUSTEY Pierre	3. PERRON Kelly	
	4. GALDOS Louis	4. MONET Jean-François	



Syndicat mixte Géolandes	1. SCHNEIDER Philippe	1. BARUSCO Paul
	2. TORO Lucie	2. BOUYRIE Florence
	3. DAULOUÈDE Jean-Claude	3. VILLENAVE Fabien
	4. HONTEBEYRIE Alain	4. DUBARRY Clément
	5. QUIGNARD Sandrine	5. DELFOUR Vincent
	6. DULER Jean Michel	6. GRANGE Bénédicte
Syndicat Mixte d'aménagement du Golf de Moliets-Et-Maâ	1. GELEZ Régis	1. SASSI CZERNIEJEWSKI Julia
	2. DIRIBERRY Mathieu	2. SARDELUC Philippe
	3. GALDOS Louis	3. CARRERE Étienne
	4. GRAIRE Dominique	4. SARRADE Lisa
	5. FROUSTEY Pierre	5. DUCRET-DESBIEY Thierry

Désignation Assemblée générale		
Syndicat mixte ouvert	Délégué titulaire	Délégué suppléant
Agence Landaise pour l'Informatique (ALPI)	1. LAPEGUE Alexandre	1. BENCHETRIT Quentin

Syndicat mixte ouvert	Comité de bassin Landes Pyrénées		Comité syndical	
Syndicat mixte de Nouvelle-Aquitaine Mobilités*	Délégué titulaire	Délégué suppléant	Délégué titulaire	Délégué suppléant
	1. DUCRET-DESBIEY Thierry	1. PESCASTAINGS Pierre	1. DUCRET-DESBIEY Thierry	1. PESCASTAINGS Pierre

* Il est possible de nommer les mêmes délégués pour siéger à la fois au Comité syndical et au Comité de Bassin Landes Pyrénées.

Syndicat mixte ouvert	Etablissement public territorial de bassin (EPTB)	Commission locale de l'eau SAGE ADOUR Aval (CLE)
Adour Affluents Aquifères (EPTB 3A, anciennement Institution Adour)	Délégué titulaire	Délégué titulaire
	1. BETBEDER Francis	1. BETBEDER Francis



2. Les syndicats mixtes fermés

- désigner, au vu des résultats, les représentants titulaires et suppléants comme suit :

Désignation Comité Syndical		
Syndicat mixte fermé	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères de la Côte Sud des Landes (SITCOM)	1. DUBUS Régis	1. SARDELUC Philippe
	2. MONET Jean-François	2. COELHO Antoine
	3. PAGES Marie-Pierre	3. GERALD Sylvain
	4. CHARBONIER Véronique	4. KONNE Christophe
	5. EL MANAI Jennifer	5. BECUS Denis
	6. JAURY Christine	6. BELESTIN Jean Luc
	7. BÉGUÉ Olivier	7. BAYENS Clément
	8. BENHADJ Belal	8. SOUMAT Alain
	9. WALLYN Mickael	9. FERRANDIS Christelle
	10. LAPEGUE Alexandre	10. SAINT-AUBIN Laurent
	11. PEANNE Olivier	11. DUCRET-DESBIEY Thierry
	12. PECASTAINGS Pierre	12. GELEZ Régis
Syndicat Mixte de Rivières du Marensin et du Born	1. COZZO Nadine	1. BIANCHI Hervé
Syndicat Mixte du Bas Adour Maritime (SMBAM)	1. GENEVOIS Didier	1. DUPRAT Yohan
	2. BETBEDER Francis	2. DUBERTRAND Sylvie
	3. LARROQUETTE Eric	3. CAZEAUX Julien
	4. GABARRUS Aurélien	4. ESCUDERO Frédéric



Syndicat Mixte du Pôle Territorial Rural Adour Landes Océanes (PETR)	1. GELEZ Régis	1. GALDOS Louis
	2. BETBEDER Francis	2. FERRANDIS Christelle
	3. SOUMAT Alain	3. SARRADE Lisa
	4. WALLYN Mickaël	4. SAINT-MARTIN Philippe
	5. CHARPENEL Frédérique	5. SARDELUC Philippe
	6. FROUSTEY Pierre	6. PETITJEAN Jérôme
	7. DUHIEU Dominique	7. DUCRET-DESBIEY Thierry

Désignation Comité syndical			
Syndicat mixte fermé	Commune	Délégués titulaires	Délégués suppléants



Syndicat Mixte de Rivières Côte Sud	ANGRESSE	1. CANTIN Joëlle	1. MANTET Pascale
	AZUR	2. GRANGÉ Bénédicte	2. MILHAU Patrice
	BENESSE-MAREMNE	3. GERMAIN Nicolas	3. WENZINGER Jeanne
	CAPBRETON	4. MILHERES Marc	4. JUAN Julien
	JOSSE	5. GENEVOIS Didier	5. LACAZE Jean-Yves
	LABENNE	6. FABRE Philippe	6. GOYENECHÉ Olivier
	MAGESCQ	7. SOUMAT Alain	7. LAFITTE Pascal
	MESSANGES	8. BOUYRIE Florence	8. TORO Lucie
	MOLIETS	9. COZZO Nadine	9. BIANCHI Hervé
	ORX	10. DESCLAUX Bertrand	10. SALAUN Jessica
	SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE	11. GARAT Damien	11. CAZAUX Julien
	SAINT-JEAN-DE-MARSACQ	12. GABARRUS Aurélien	12. ESCUDERO Frédéric
	SAINT-MARTIN-DE-HINX	13. SUDRET Loïc	13. CARCEL Michel
	SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE	14. LACAVE Alain	14. NATIVEL Patrick
	SAUBION	15. GARCIA Cédric	15. LAUDEBAT Yannick
	SAUBRIGUES	16. PLASSOT-SANSANS Bernard	16. GAYON Jérôme
	SEIGNOSSE	17. HONTEBEYRIE Alain	17. PESCASTAINGS Pierre
	SOORTS-HOSSEGOR	18. GELEZ Philippe	18. FRANCK-GIRARD Helene
	SOUSTONS	19. QUIGNARD Sandrine	19. LARRAZET Mélissa
	TOSSE	20. COUTURE Lionnel	20. VILLENAVE Fabien
	VIEUX-BOUCAU-LES-BAINS	21. ESPIL Thomas	21. PAGES Marie-Pierre

Syndicat mixte fermé	Assemblée générale	Comité syndical
-----------------------------	---------------------------	------------------------



	Délégués titulaires	Délégués suppléants	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Syndicat Mixte du Conservatoire des Landes**	1. MAGIEU Philippe	1. BOUCLEY Eve-lyne	1. MAGIEU Philippe	1. BOUCLEY Eve-lyne
	2. BRESSOUD Emmanuelle	2. WAGNIART Céline	2. BRESSOUD Emmanuelle	2. WAGNIART Céline
	3. CHARPENEL Frédérique	3. DUCAMP Séverine	3. CHARPENEL Frédérique	3. DUCAMP Séverine
	4. LANZUTTI Marie-Christine	4. SARRADE Lisa	4. LANZUTTI Marie-Christine	4. SARRADE Lisa
	5. FOURNIER Céline	5. PITOT Sarah	5. FOURNIER Céline	5. PITOT Sarah

**Les délégués désignés pour l'assemblée générale siègent également au comité syndical.

Désignation Comité territorial		
Syndicat mixte fermé	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Compétence Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques du SYDEC***	1. LAPEGUE Alexandre	1. PECASTAINGS Pierre
Compétence Mise en Lumière du SYDEC ***	1. LAPEGUE Alexandre	1. CARRERE Étienne

***Les compétences « Mise en lumière des équipements publics » et « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques » peuvent être représentées par les mêmes délégués.

Désignation Commission paritaire		
Syndicat mixte fermé	Délégué titulaire	Délégué suppléant
Commission Consultative Paritaire du SYDEC	1. LAPEGUE Alexandre	1. CARRERE Étienne

- prendre acte des résultats des élections et des désignations au sein des syndicats mixtes.
- autoriser le Président ou son représentant à notifier la présente aux présidents des syndicats mixtes concernés,
- autoriser le Président ou son représentant à prendre tout acte et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 15 avril 2026